



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**N°2018-30**

**Chapitre 7.1 Finances locales - Divers**

**Objet : Convention de partenariat avec le Crédit Agricole Alpes-Provence pour « Faites du Lac ! »**

L'an deux mille dix-huit, le 6 juin, à 10h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du VVF Village à Chorges, sous la présidence de M. Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 6 juin 2018

Date de convocation :

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 25

En exercice : 25

Membres présents 15

Pouvoir : 1

Vote(s) pour 16

Vote(s) contre 0

Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :

Mme Agnes PIGNATEL

Auxiliaire de secrétaire de  
séance :

M. Christophe PIANA

Etaient Présents : **M. Victor BERENGUEL**, (Président), **M. Marc VIOSSAT** (Vice-Président), **M. Jean-Pierre GANDOIS** (Vice-Président), **Mme Agnes PIGNATEL** (Vice-Présidente), **M. Jean BERNARD** (Trésorier), **Mme Jessica GUIARD** (Conseillère Syndicale Suppléante de M. Christian DURAND), **M. Pierre DOUSSOT** (Conseiller syndical suppléant de M. Robert FRAYSSINES), **M. Pierre VOLLAIRE** (Conseiller syndical), **Mme Valérie GRECARD** (Conseillère Syndicale), **M. Jacques GASQUET** (Conseiller syndical suppléant de M. Georges GAMBAUDO), **M. Patrick PERNIN** (Conseiller Syndical), **Mme Sophie VAGINAY** (Conseillère Syndicale), **M. Roger MASSE** (Conseiller Syndical), **Mme Carole CHAUVET** (Conseillère Syndicale), **Mme Ginette MOSTACHI** (Conseillère Syndicale)

Etaient représentés:

Mme Bénédicte FEROTIN donne pouvoir à Monsieur Marc VIOSSAT

Etaient invités et présents: M. Guy KLETTY (Mairie de Ubaye-Serre-Ponçon),  
Mme Géraldine DUVOCHEL (EDF)

Etaient excusés:

M. Robert FRAYSSINES, Mme Pascale BOYER, Mme Valérie ROSSI, M. Joel BONNAFFOUX, Mme Patricia VINCENT

### Exposé des motifs :

Le Président rappelle le partenariat qui, engagé l'année dernière avec le Crédit Agricole Alpes-Provence, a été formalisé par convention « cadre » telle que délibérée le 17 juillet 2017.

Ce partenariat global vise à contribuer à la satisfaction d'un objectif partagé en matière de développement local, objet d'investissements importants sur le lac de Serre-Ponçon. L'objectif est de pouvoir décliner ce document « cadre » par différentes conventions d'application.

La première d'entre elles, expérimentée l'année dernière, concerne le partenariat opérationnel autour de l'organisation de « Faites du Lac ! ». Au-delà de l'accompagnement financier proposé par le Crédit Agricole, l'objectif est de déléguer dans le cadre d'un cahier des charges partagé, l'organisation du salon des producteurs (labellisé « Terroir passionné ») : cette coopération vise à mieux relier les acteurs socio-professionnels du nautisme (et du lac en général), avec les producteurs des versants qui contribuent à l'attractivité globale du territoire. Par ailleurs, la lisibilité accordée à ces producteurs au sein de « Faites du Lac ! » doit pouvoir trouver un écho inverse dans le cas d'événements promotionnels propres à ces producteurs (du type Salon de l'agriculture).

Le Président indique qu'il souhaite en outre formaliser rapidement d'autres conventions d'application, parmi lesquelles devraient compter une convention de mécénat (avec la Fondation CAAP) pour l'accompagnement de la Capitainerie du lac.

Sans souhaiter remettre en question la première convention d'application qu'il propose à l'examen de l'assemblée, il insiste sur la nécessité d'un partenariat global, tel que défini par convention « cadre » : la collaboration sur « Faites du Lac ! », qui existe bien avant le rapprochement des deux structures, n'aurait ainsi aucun sens si elle ne s'inscrivait pas dans le cadre d'une stratégie globale, bien plus ambitieuse encore.

A cet effet, le Président informe l'assemblée de la rencontre programmée le 8 juin prochain avec le Président de CAAP, afin de préciser les intentions du partenaire sur les autres aspects du partenariat.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

**VU :**

- La délibération n°2017-37 relative aux conventionnements avec le Crédit Agricole Alpes-Provence,

**CONSIDERANT :**

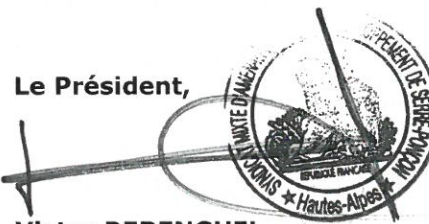
- Les discussions engagées avec le Crédit Agricole Alpes-Provence dans le cadre de sa participation au développement local sur le territoire de Serre-Ponçon,
- L'expérimentation positive engagée à cet effet au titre de l'amélioration organisationnelle de « Faites du Lac ! »,

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 6 juin 2018 :**

- **APPROUVE** le principe partenarial avec le Crédit Agricole Alpes-Provence ou sa Fondation,
- **AUTORISE** dans ce cadre le Président à signer la convention d'application ci-jointe venant en soutien de l'organisation de « Faites du Lac ! » ;
- **L'INVITE** par ailleurs à avancer très concrètement avec le CAAP sur les autres aspects du partenariat ouvert par convention « cadre », qui demeure indissociable de la seule opération « Faites du Lac ! ».

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme

**Le Président,**



**Victor BERENGUEL**